



Taxe d'habitation et association

Par **celase**, le **30/07/2010** à **13:40**

Bonjour,

je souhaite que le siège de mon association soit mon domicile personnel dont je suis propriétaire, devrais-je m'acquitter de 2 taxes d'habitation pour cette même adresse?
Un grand merci pour votre réponse, car je n'ai pour l'instant pas trouvé de réponse claire (n'étant pas spécialiste) à ce sujet.